



Compte rendu de l'Assemblée Générale
Montpellier, le 14 octobre 2019

Sont présents :

Les membres du bureau : <i>Mr Gilles LEFRANC</i> <i>Mme Karine URTADO</i> <i>Mr Jean-Charles FOSCHIA</i>	Les parents d'élèves : <i>Mme RUZIE Emmanuelle</i> <i>Mme KAAAN SANCHEZ Charlotte</i> <i>Mme DRAPERI Coline</i> <i>Mr EL GATA Ismaël</i> <i>Mme SUGANO Madeleine</i> <i>Mme LAPEYRE Maguelone</i> <i>Mme ALRIC Ludwine</i> <i>Mme COLIN Carole</i> <i>Mme DRAPERI Coline</i> <i>Mme COQUIN Tatiana</i> <i>Mme BRISSET Marie-Laure</i>
Représentant de l'école Mme BUISSIERE Marie	
Les Enseignants Mme BONIELLO Marie-Claude Mme GABRIEL Marie-Agnès Mme VERNAY Carole Mme MAURY Françoise	

Ordre du jour :

- I. Rapport moral et Quitus 2018-19
- II. Rapport financier et Quitus 2018-19
- III. Élection des membres du bureau
- IV. Projets 2019-2020
- V. Questions diverses

Bienvenue

Le président de l'association souhaite la bienvenue aux parents, nouveaux et anciens, aux représentants du corps enseignant, et tous les bénévoles sans qui l'APEL n'aurait plus de raisons d'exister.

L'assemblée générale s'ouvre à 18H00 avec la présentation des membres du bureau et de Mme la directrice Mme Buissière.

I. Rapport moral et Quitus de l'année scolaire 2018-2019

Une présentation de l'APEL est faite pour la compréhension de son fonctionnement en général et au sein de l'école.

L'APEL c'est quoi ? L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre est composée des membres du bureau, du Conseil d'Administration et des parents bénévoles, ainsi que des personnes de bonne volonté même si elles ne font pas partie du bureau ou du Conseil d'administration.

L'APEL permet d'appuyer les projets et de financer en partie les projets menés à bien par l'équipe enseignante. Ces fonds sont mobilisés grâce à l'organisation de différents événements tout au long de l'année, tels que la kermesse, vente de gâteaux, de fleurs, de chocolats de Noël, le repas de fin d'année, etc...

Chacun des membres de l'APEL ou bénévole peut donner un peu de son temps, de ses idées ou de son énergie.

L'APEL n'est pas là uniquement pour récolter de l'argent. Elle permet de défendre une conception de l'école et la relation de l'école avec les familles.

Elle a un rôle d'information et de représentation, de coordination et de soutien aux associations de chaque établissement.

Les fonds récoltés permettent de participer aux sorties, aux aménagements dans l'école, de réaliser des conférences dans les établissements scolaires sur les troubles DYS, ou HP (exemple, conférence « A l'école tous différents sur le chemin de la réussite »).

Le président de l'APPEL de l'école siège et vote aux réunions de l'OGEC pour les projets de l'école (rénovation, achats, etc..).

Nous rappelons que pour faire partie du bureau et du conseil d'administration, il faut être à jour de sa cotisation qui est de 25,50€ l'année dernière, décomposée comme suit : 8€ reversée à l'APEL de l'école, et 17.50€ répartis entre les APEL départementale, APEL National et APEL Départemental.

Le vote est réalisé à main levée.

Le quitus du rapport moral est voté, zéro voix contre, zéro abstention.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

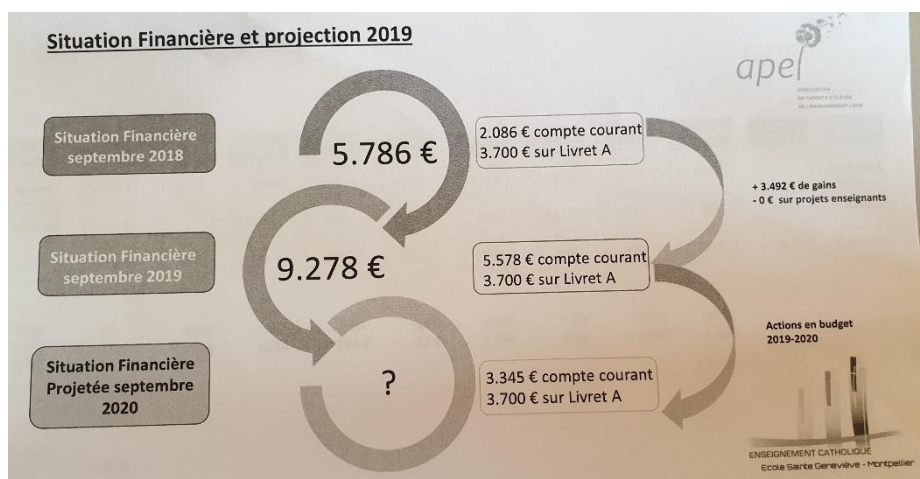
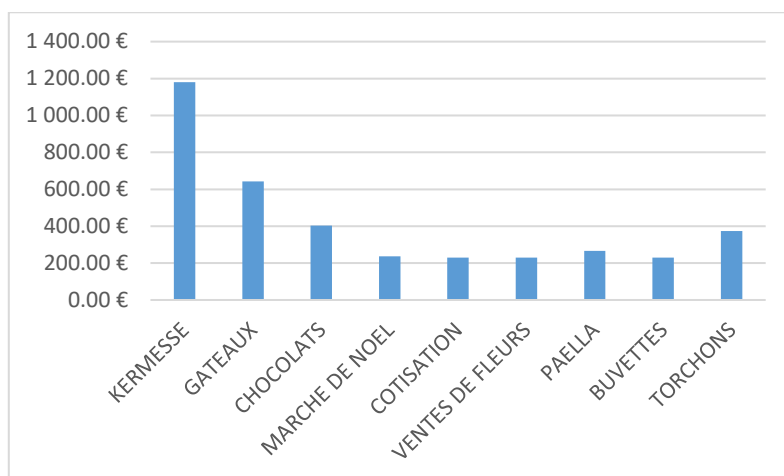
II. Rapport financier et Quitus 2018-19

Après un an avec un nouveau bureau, nous avons, avec l'aide des bénévoles, du CA et des enseignants, pu réaliser tous les projets prévus. Chacun d'entre vous a pu aider avec la confection d'un gâteau, la tenue d'un stand, l'installation des mobiliers déménagement, travaux, ou encore vos ressources inépuisables d'idées.

Grâce à tout cela, la première ressource du budget de l'APEL a été la kermesse, les ventes de gâteaux et les ventes de chocolats.

Les cotisations ont été décevantes, 228.98 € de gain. Seulement **39** familles ont cotisé à l'association sur plus de **350** familles au sein de l'école. Un changement de logiciel comptable nous a obligé à changer la méthode de communication et de paiement de la cotisation. Pour 2019-2020, la méthode doit être changée. Un document sera transmis avec la facture d'un mois à définir, indiquant au parents la méthode mise en place.

Vous trouverez ci-dessous les graphiques détaillés des actions financières liées aux actions menées pendant l'année 2018-19



Le vote est réalisé à main levée.

Le quitus du rapport financier est voté, zéro voix contre, 1 voix s'abstient.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale l'unanimité.

III. Élection des membres du bureau

Les membres du bureau pour l'année scolaire 2019_20 sont :

Mr Gilles LEFRANC, président,

Mme URTADO Karine, Vice-présidente,

Mme RUZIE Emmanuelle, Secrétaire,

Mme KAAAN SANCHEZ Charlotte, Vice-secrétaire

Mme DRAPERI Coline, Trésorière,

Mr EL GATA Ismaël, Vice-trésorier.

Les votes à main levée sont réalisés, et votés à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration.

Mme SUGANO Madeleine

Mme LAPEYRE Maguelone

Mme ALRIC Ludwine

Mme COLIN Carole

Mme DRAPERI Coline

Mme COQUIN Tatiana

Mme BRISSET Marie-Laure

La totalité des membres est de 13 personnes.

Nous informons les nouveaux venus que les réunions seront organisées tous les trimestres, ou en AG extraordinaire au besoin.

Des points ponctuels seront réalisés devant l'école et par mail.

Pour chaque projet à mener, une personne référente sera désignée avec des parents bénévoles qui aideront et épauleront le groupe.

Nous insistons sur le fait que l'aide se fait en fonction des possibilités et disponibilités de chacun.

Les informations majeures ainsi que les comptes rendus des réunions seront disponibles sur le site de l'école www.ste-genevieve.eu dans l'onglet APEL.

Vous pouvez contacter l'APEL sur l'adresse mail apel@ste-genevieve.fr

IV. Projets 2019-2020

Classe	Projets des enseignants	Budget prévisionnel
Maternelles	Jeux peints sur le sol dans la cour	
	Autres demandes à suivre	
CP	Sortie à la journée	
CE1	Sortie à la journée	
Divers	Vente de fleur (mois de mai) Repas de fin d'année avec la fête des maternelles Snacking lors des concerts Spectacle des CM Tombola de Noël Chocolats de Noël Sapin / crèche 1 ^{ère} semaine de décembre	

Nous rappelons que les demandes de participation aux projets de l'équipe enseignante doivent être indiquées le plus rapidement possible pour que nous puissions créer un budget prévisionnel et surtout mettre des actions en fonction du budget.

L'équipe propose aussi la réalisation de Tee-Shirt, d'EcoCup et d'autres projets à budgéter et à réaliser. Tous ces points seront discutés lors d'une prochaine réunion du CA.

V. Questions diverses

- Vente de gâteaux tous les Mardis en fonction des disponibilités de chacun
- Des formations sont mises en place pour les nouveaux membres du bureau par l'APEL départemental
- Des travaux ont été réalisés pour protéger les cours des jets d'objets divers.
- Les aides des parents sont les bienvenues lors des actions réalisées par l'APEL, revoir la communication et comment atteindre le maximum de parents pour les aides ponctuelles avec le souhait de limiter l'usage du papier (panneaux entrées de l'école, site web, sms, etc...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Président de séance
Gilles Lefranc



Le Secrétaire de séance
Emmanuelle RUZIE

